

L'actualité des entreprises agricoles

Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



La lettre d'information du 22 janvier 2016

Elevage



Plan de soutien à l'élevage : La décision de report de la date des dossiers FAC est entérinée

Une instruction du ministère de l'Agriculture du 11 janvier 2016 modifie les modalités de mise en œuvre du dispositif du fonds d'allégement des charges (FAC) en faveur des éleveurs les plus endettés qui font face à des difficultés financières. Elle tient compte de la prolongation, au 31 janvier 2016, de la date de dépôt des dossiers, des volets B et C, annoncée par le ministre de l'Agriculture, au début du mois de janvier.

Ces informations peuvent aussi vous intéresser

[Plan de soutien à l'élevage : Report de la date de dépôt des dossiers de « restructuration de l'endettement »](#) (Brève du 8 janvier 2016)

[Plan de soutien à l'élevage : Bilan de la mise en œuvre des mesures décidées](#) (Brève du 15 janvier 2016)

Social

Cotisations sur les salaires 2016 : AGS et Asa

Le décret n°2015-1852 du 29 décembre 2015 publié au JO du 31 décembre 2015 fixe le taux de la cotisation maladie à 13,59 % en 2016 (contre 13,55 % en 2015), le taux de la part employeur passe de 12,84 % à 12,80 %, celui de la part salariale reste à 0,75 %. [Consulter le Décret](#)

Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'AGS (l'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés), a décidé de baisser le taux de la cotisation des entreprises à l'AGS de 0,30 % à 0,25 % des salaires, dès le 1er janvier 2016. [Consulter le site de l'AGS](#)

Côté institutions

Emploi : F. Hollande veut redéfinir le modèle économique et social

Lors de son discours prononcé devant le CESE, le 18 janvier dernier, le Président de la République, F. Hollande a présenté plusieurs mesures : baisse du coût du travail, sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la formation...